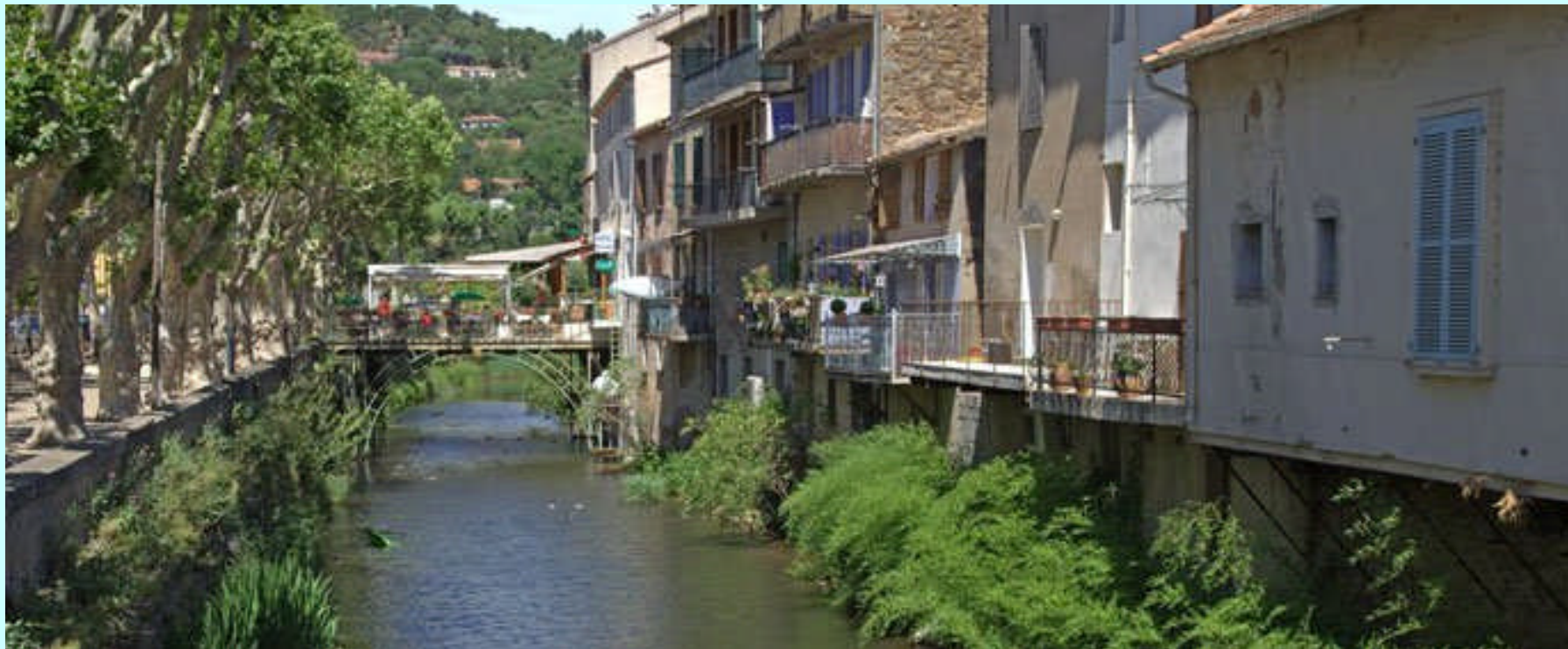


# Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



## Rapport moral et rapport d'activité Frédéric-Georges Roux - Président

## Un quotidien quasi-permanent : des activités nombreuses et variées

- Conseils aux adhérents (circulation chemins, DFCl, assurance, coupes, contrats, PSG, PV...)
- Relations (réunions, AG, groupes de travail...) avec organismes partenaires forestiers et agricoles : Coopérative, ASL, Fédération, Union Régionale, Syndicats des départements voisins, CRPF, ONF, COFOR, Forestour, Fibois, Forêt Modèle, PEFC, Groupama, CCFF, FDSEA, Chasseurs, Casténéiculteurs...
- Réunions avec l'Administration et les collectivités : Préfecture, sous-préfecture, services de l'État (DRAAF, DREAL, DDTM), Conseil Départemental, Conseil Régional, Communes, Communautés de communes et d'agglomération...
- Commissions (Sites, Natura 2000, PNR, PNN, RNN, chasse, sécurité incendie, CDPENAF, Misen...) et tant d'autres choses...



FRANSYLVA  
UR PACA

# Une année 2015 bien employée

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du var

Participation à 146 réunions :

- 61 réunions syndicales forestiers privés (AG, CA, adhérents...) :
  - SPFS Var (18), UR (23), Fédération (12), CRPF (9), adhérents...
- 26 AG et réunions partenaires forestiers départementaux et régionaux (RNN, PEFC, ASLSB, Coopérative, Forêt Modèle...)
- 12 réunions Interprofession Régionale Filière Forêt-Bois
- 47 autres réunions thématiques sur de nombreux sujets dont :
  - Biomasse (CRB, Inova, EON...)
  - Environnement (Natura 2000, RNN, TVB, PNR, PNN...)
  - État (DDTM, Préfets, Commissions...), CR et CD (DFCI...)
- Publication de 3 numéros de 8 pages du bulletin devenu « Forêt privée varoise » en septembre 2015...
- Conception et création du site [www.fransylva-paca.fr](http://www.fransylva-paca.fr)
- Finalisation du contrat de vente de bois sur pied...



« Les forêts privées sont gérées durablement »

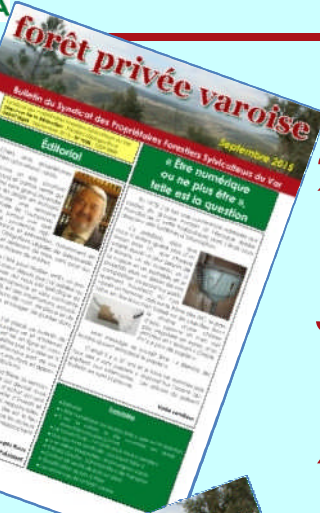




FRANSYLVA  
UR PACA

# Zoom sur quelques actions stratégiques 2015

Syndicat des Propriétaires Forestiers Cultivateurs du var



1. Aide aux adhérents : un exemple
2. Communication institutionnelle nationale (Fransylva) : « Comcom » et le Forum Forêt
3. « L'écho de la forêt privée varoise » change de look, de nom et préfigure un avenir régional
4. le site web de l'Union Régionale
5. L'Interprofession Régionale
6. Qualification du pin d'Alep
7. La brochure « Récolter du bois pour faire vivre la forêt »
8. Le contrat de vente de bois sur pied
9. Compensation des défrichements



« Les forêts privées sont gérées durablement »

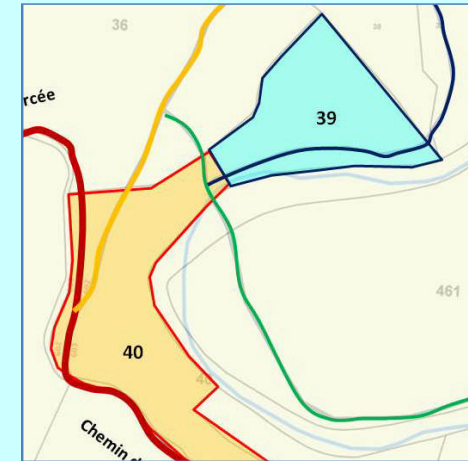


FRANSYLVA  
UR PACA

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du var

# 1. Aides aux adhérents : un exemple, un cas d'école

- Mme X découvre qu'un chemin a été créé au bulldozer sur sa parcelle boisée pour mieux accéder à une parcelle située en contrebas
- En tant que propriétaire, la DDTM lui dresse procès-verbal pour défrichement illégal
- Elle hésite, n'ose pas porter plainte mais contacte le syndicat
- Le syndicat analyse la situation, les faits, rédige un dossier et intervient auprès des autorités (DDTM)
- Grâce à ce dossier (de nature juridique), Mme X dépose une plainte à la Gendarmerie
- La suite (judiciaire) permet de penser que les coupables (propriétaire en aval et entreprise) seront poursuivis et que Mme X sera relaxée



Forêt  
Privée  
Française

« Les forêts privées sont gérées durablement »



FRANSYLVA

UR PACA

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du var

## 2. Communication Fransylva

- Février 2015 : un constat, création d'un petit comité concerné par la communication → le Comcom
- Décisions :
  - Le Forum Forêt autour de la COP 21 et ses déclinaisons régionales
  - La Fondation Fransylva (sous l'égide de la Fondation du Patrimoine)
  - La lettre mensuelle
  - Refonte du site web : [www.fransylva.fr](http://www.fransylva.fr) (en cours)
  - Revue nationale « Forêts de France »
- Au niveau PACA :
  - Le site web de l'Union Régionale : [www.fransylva-paca.fr](http://www.fransylva-paca.fr)
  - Diverses manifestations dont « Regards au féminin » (15 mars 2016)
  - Évolution du bulletin « L'Écho de la Forêt Privée Varoise »



Forêt  
Privée  
Française

« Les forêts privées sont gérées durablement »



### 3. Bulletin « Forêt Privée Varoise »

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du var

- Changement de nom et de look pour se rapprocher de la charte graphique Fransylva et Forêts de France
- Toujours varois mais une ligne éditoriale plus régionale permettant d'envisager à moyen terme un bulletin régional commun avec des pages départementales





FRANSYLVA  
UR PACA

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du var



## 4. Le site web de l'Union Régionale

- Un projet « ancien » du syndicat, éternellement repoussé
- Un constat : le site national [www.foretpriveefrancaise.com](http://www.foretpriveefrancaise.com) n'était pas adapté à notre volonté d'apporter aux adhérents et prospects de nos départements les services d'information spécifiques qui nous semblaient essentiels
  - Mélange des destinations : site commun au syndicalisme, à la coopération forestière et au CNPF
  - Navigation complexe : trop de clics pour atteindre la bonne information (quand elle existait)
  - Mises à jour difficiles (et non réalisées) → erreurs et obsolescence
  - CRPF PACA abrité par le site de l'OFME géré par les Cofor
- Débats et critiques → un challenge à relever
- Décision (juin 2015) : retrousser les manches et s'y mettre

« Les forêts privées sont gérées durablement »





FRANSYLVA  
UR PACA



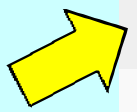
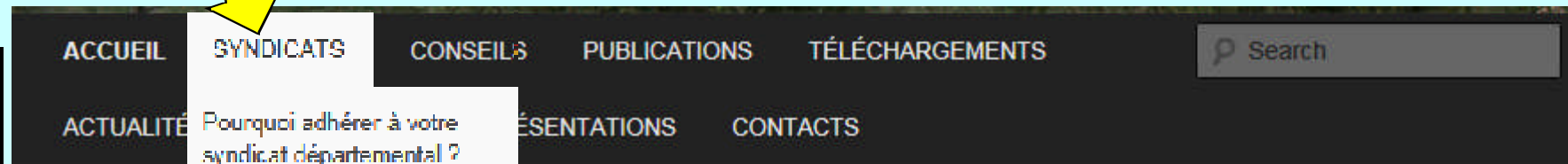
## 4. Le site web de l'Union Régionale

- Étape 1 (juin 2015) : réservation du nom de domaine et choix d'un hébergeur (OVH)
- Étape 2 (juillet 2015) :
  - Choix et installation du logiciel (Wordpress), du thème et de la charte graphique
  - Conception de l'architecture de navigation
  - Rédaction et mise au point de la première vingtaine de pages
- Étape 3 (août 2015) : présentation au bureau de l'UR
- Étape 4 (septembre 2015) : annonce du lancement
- Étape 5 (depuis octobre 2015) : régime de croisière  
→ plus de 120 pages en ligne à ce jour



« Les forêts privées sont gérées durablement »

# 4. Le site web de l'Union Régionale Navigation : menus déroulants



**SYNDICATS**

Pourquoi adhérer à votre syndicat départemental ?

Syndicats départementaux (PACA)

Union Régionale (PACA)

Fédération Nationale : Fransylva

Autres régions et départements

Les apports des syndicats de propriétaires forestiers privés

Syndicat 04-05-84

Syndicat 06


Syndicat 13

Syndicat 83

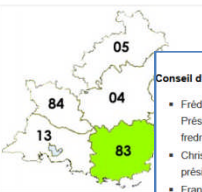
**Documentation à télécharger ou pages à consulter :**

- L'Écho de la Forêt Privée Varoise (bulletins trimestriels)
- Statuts du Syndicat : Statuts SPF83 2012
- Bulletin d'Adhésion : Fiche adhésion SPFS 83 2015
- Cotisation annuelle : Cotisation SPFS 83 2015
- Résumé des garanties du contrat Responsabilité Civile (Groupama) : Groupama 83 Résumé Garanties RC
- Les petites annonces de la forêt varoise, forêts à vendre ou à acheter
- Mémento de la réglementation des coupes forestières dans le département du Var (DDTM 83) : [Mémento coupes 83](#)
- Autres publications

**Syndicat 83**



Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



**Conseil d'Administration :**

- Frédéric Georges Roux, Président, 06 07 77 68 68, fredroux@aol.com
- Christian Mercier, Vice-président-Trésorier
- Françoise Binet, Vice-Présidente
- Katia Lagarde, Vice-présidente-Secrétaire
- Jean d'Agay
- Yves Aquadro
- Michèle Blanc
- Philippe Bréglano
- Pierre Burel
- Michel Dard
- Catherine Fournil
- Bruno Giaminardi
- Elisabeth Guyonnet
- Pierre de Pissy
- Hervé Racine
- Gérard Vuylsteek
- Christian Weibel

**Siège social :**

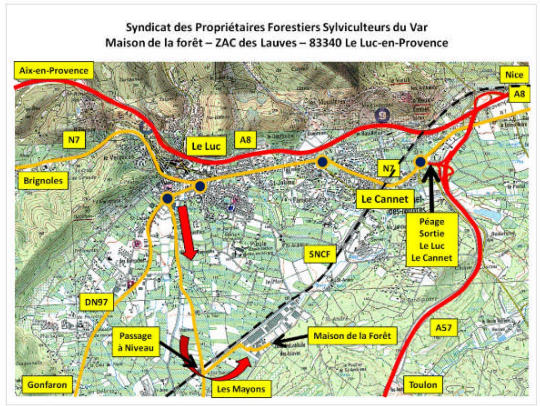
- Maison de la Forêt, Quartier
- Tél : 04 94 50 09 70
- Mail : spfsvar@sfr.fr
- Secrétaire : Sandra Arnaud

**Liens partenaires et chiffres-clés de la forêt du Var**

- CRPF antenne du Var : Maison de la Forêt, quartier des Lauves, 83340 Le Luc-en-Provence
  - Var Ouest : Jean-Marc Corti, 04 94 50 11 51, Jean-Marc.corti@crpf.fr
  - Var Est : Joël Perrin, 04 94 50 11 52, joel.perrin@crpf.fr
  - Var Fayence et Estérel : Quentin Vanneste, 06 74 64 63 57, quentin.vanneste@crpf.fr
  - Plans de développement de massifs : Carole Penpoul, 04 94 50 11 50, carole.penpoul@crpf.fr
  - secrétariat (lundi et jeudi matin) : Sandra Arnaud, 04 94 50 11 53, secretariat.leluc@crpf.fr
- Partenaires au niveau régional : [cliquez ici](#) de Gestion Forestière de la Suberaie Varoise :

**Plan d'accès pour nous trouver**

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var  
Maison de la forêt – ZAC des Lauves – 83340 Le Luc-en-Provence





FRANSYLVA

UR PACA

## 5. Interprofession Régionale Filière-Bois

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du var

- PACA était en 2014 la seule région sans interprofession
- 2014 : Nombreuses réunions de travail avec le soutien financier de l'État (DRAAF) et de la Région pour converger vers des statuts et une profession de foi :
  - Augmenter la mobilisation du bois de la forêt régionale pour assurer l'approvisionnement croissant des utilisateurs régionaux actuels et à venir
  - Développer l'utilisation du bois sous toutes ses formes en recherchant les voies d'une meilleure valorisation notamment par l'innovation
  - Créer les conditions permettant d'augmenter la valeur ajoutée en favorisant la transformation des bois par les entreprises de la région
- 30 janvier 2015 : Assemblée Générale constitutive : 10 membres fondateurs, 4 collèges, un CA, un bureau



Région



Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



« Les forêts privées sont gérées durablement »



FRANSYLVA  
UR PACA

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du var

## 5. Interprofession Régionale Filière-Bois Membres fondateurs et collègues

- Collège 1 : l'amont forestier
  - Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés
  - Centre Régional de la Propriété Forestière
  - Coopérative Provence Forêt
  - Union Régionale des Communes Forestières
  - Office National des Forêts
- Collège 2 : première transformation
  - Copacel (papetiers) représentée par Fibre Excellence
  - FNB représentée par le Sefsam
  - Association pour la Formation aux Métiers de la Forêts (ANPFMF) représentée par le Centre Forestier de La Bastide des Jourdans
- Collège 3 : seconde transformation et prescripteurs
- Collège 4 : interprofessions départementales
  - Fibois 04-05
  - Fibois 06-83



« Les forêts privées sont gérées durablement »



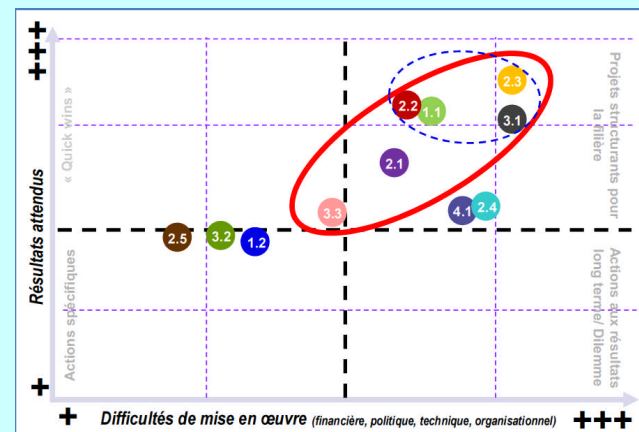
## 5. Interprofession Régionale Filière-Bois Conseil d'Administration et Bureau

- Conseil d'Administration : 11 administrateurs
  - 3 pour chacun des 3 premiers collèges
  - 2 pour le quatrième collège
- Bureau :
  - Président : Antoine Élineau (Fibre Excellence)
  - Vice-présidents :
    - Frédéric-Georges Roux (Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés)
    - Jean-Louis Marsande (Syndicat des Exploitants Forestiers et des Scieurs Alpes-Méditerranée)
  - Trésorier : Éric Ranger (Fibois 04-05)
  - Secrétaire : Michel Grambert (Union Régionale des Associations des Communes Forestières)



## 5. Interprofession Régionale Filière-Bois Plan d'actions 2016-2017

- 3 thématiques :
  - Production et mise en marché
  - Qualité, image et relations entreprises
  - Transformation et usage du bois
- Une méthodologie de priorisation
- Douze actions prioritaires court terme dont :
  - Identifier et mobiliser les propriétaires → acteurs économiques
  - Favoriser leur regroupement (ASL, GIEEF...)
  - Développer les PSG et autres documents de gestion durable
  - Charte de qualité de l'exploitation
  - Relais de prescription PEFC
  - Normalisation du pin d'Alep en construction (France Forêt PACA)
  - ...





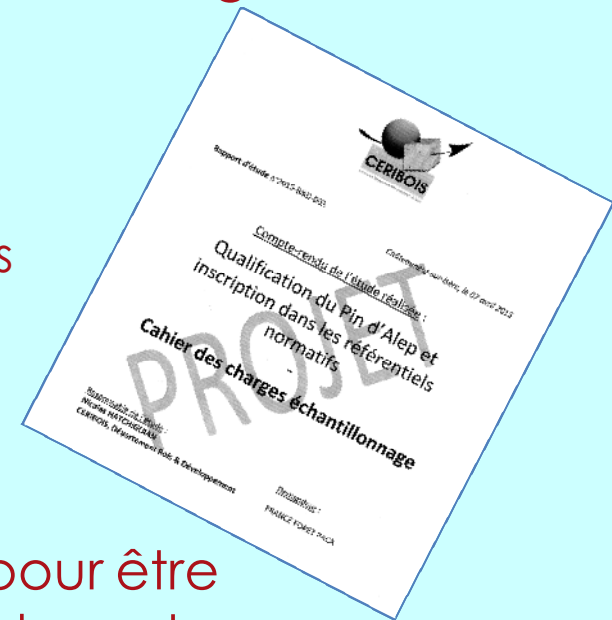
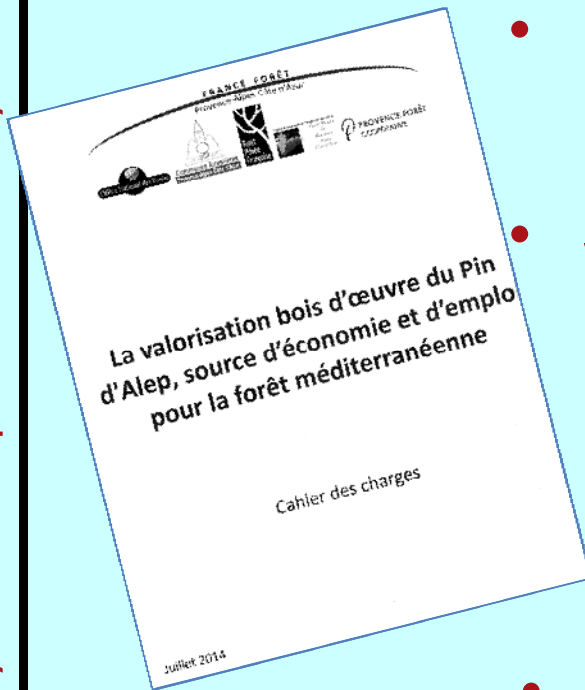
FRANSYLVA

UR PACA

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du var

## 6. Qualification du pin d'Alep

- Un projet de France Forêt PACA (Union Régionale Fransylva, ONF, UR Cofor, CRPF, Coopérative)
- Un budget de l'ordre de 200.000 € financé par la CVO, les CD 13 et 83, la Région, la DRAAF et la CPA
- 3 lots :
  1. Étude documentaire
  2. Mobilisation des acteurs de la filière
  3. Qualification et inscription dans les référentiels normatifs
- Plus de 80 m<sup>3</sup> collectés pour être sciés et passés aux tests de rupture



« Les forêts privées sont gérées durablement »

## 7. Brochure

# « Récolter du bois pour faire vivre la forêt »

- Une brochure douce de 64 pages destinée aux élus, aux associations, au grand public, aux écoles...
- Financée par le Conseil régional
- Conçue et réalisée par l'Institut pour la Forêt

**L'Institut pour la Forêt** remercie toutes les personnes qui ont contribué par leur conseil, leur expertise et leur lecture attentive à la rédaction du document.

**Philippe THEVENET**

*Directeur du Centre National de la propriété forestière Délégation de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

**Claire VIGNON**

*Responsable communication Office National des Forêts - DT méditerranée*

**Nicolas LUIGI**

*Conseiller forestier - AviSilva*

**Frédéric-Georges ROUX**

*Président de l'Union Régionale des propriétaires forestiers de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

**Ludivine GUY**

*Chargée de mission Forêt Modèle de Provence*

**Guy BERNADES**

*Technicien forestier Pôle Forêts et Espace Naturel DRAAF Provence-Alpes-Côte d'Azur*

**Fabienne TANCHAUD**

*Chargée de mission filière bois - Département du Var*

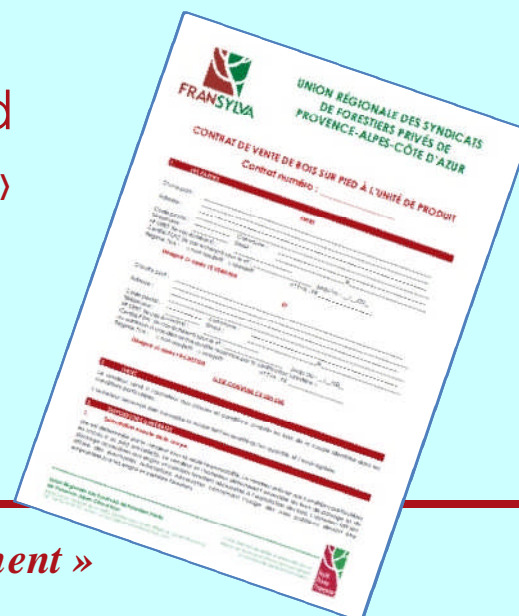


« Les forêts privées sont gérées durablement »



## 8. Contrat standard Fransylva-PACA de vente de bois sur pied

- Constats :
  - Nombreuses ventes sans contrat → illégal et risques de litiges
  - La majorité des contrats proposés par les Exploitants Forestiers sont très insuffisants et ne protègent pas les vendeurs
- Décision (2014) :
  - Travail en commun des deux Unions Régionales méditerranéennes (Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur) avec une contribution financière d'E.ON et la participation du service juridique de Fransylva
- Résultats (été 2015) : deux contrats standard
  - Languedoc-Roussillon : un « contrat d'achat »
  - Provence-Alpes-Côte d'Azur : un « contrat de vente » (incluant la certification PEFC)





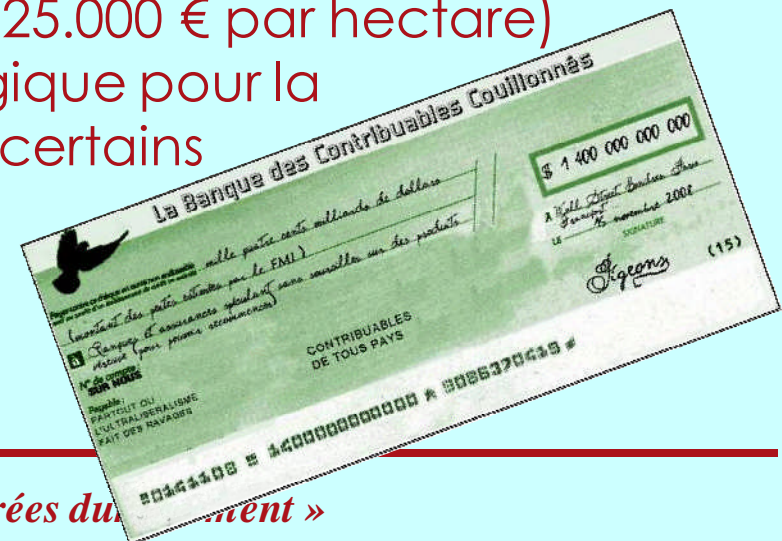
FRANSYLVA

UR PACA

## 9. Compensation des défrichements

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du var

- « Est un défrichement toute opération volontaire ayant pour effet de détruire l'état boisé d'un terrain et de mettre fin à sa destination forestière » (code forestier L341-1) sauf cas particuliers (L341-2)
- Une coupe rase n'est pas un défrichement
- « Nul ne peut user du droit de défricher ses bois et forêts sans avoir préalablement obtenu une autorisation » (L341-3) qui est obligatoirement assortie d'une obligation de compensation
- Cette compensation (de 5.000 à 25.000 € par hectare) peut être versée au Fonds stratégique pour la forêt et le bois ou faire l'objet de certains travaux sylvicoles dans une forêt privée ou publique choisie par le bénéficiaire de l'autorisation



Forêt  
Privée  
Française

« Les forêts privées sont gérées durablement »



FRANSYLVA

UR PACA

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du var

## 9. Compensation des défrichements (suite)

- Le terrain de situation des travaux peut appartenir au bénéficiaire de l'autorisation de défrichement ou à tout autre propriétaire privé ou public dont la forêt est en PACA et dispose d'un document de gestion durable
- Travaux éligibles (fiche d'information et détails sur notre site) :
  - Restauration de terrains incendiés
  - Amélioration sylvicole sur tout type de peuplement forestier
  - Amélioration des suberaies
- Procédure :
  - Dossier à constituer et à présenter à la DDTM
- Intérêt évident pour les propriétaires forestiers privés
- Plan d'action du Syndicat pour aider nos adhérents à en profiter (sera en ligne cet été)



Forêt  
Privée  
Française

« Les forêts privées sont gérées durablement »



FRANSYLVA

UR PACA

## Vote de la résolution n°2

- Résolution n°2 : Approbation du rapport moral  
« L'Assemblée Générale donne quitus au Président  
et au Conseil d'Administration  
de leur gestion pour l'exercice 2015 »

Approuvée à l'unanimité

